



COMPTE RENDU

2^{ème} réunion du Comité de quartier du centre-ville

16 février 2022 : 19h30 à 22h00



Étaient présents :

Mme MICHEL, élue référente ; M. TODEHOU, directeur des Services Techniques ; Mme BANCEL ; M. M'HIDI ; M. BOUVIER ; M. MASSOT ; M. HIDEG ; M. BERNADET ; Mme NABIZADA ; M. MALECKI ; Mme FABRE ; M. PEPIN

Étaient excusés : Mme GARIBO ; Mme TOURNEUX ; Mme FORTIN ; Mme Valentine SMADJA, Mme Nathalie SMADJA

OBJET : réponses apportées suite aux demandes du premier Comité de quartier

Préambule :

- Présentation du Théâtre Roger Lafaille suite aux travaux qui ont été réalisés
- Rappel sur les différents moyens d'information mis à la disposition des canavérois
- o Le MAG
- o Documents disponibles à l'intérieur de la Mairie
- o Inscription à la Newsletter sur le site de la mairie (la lettre d'information)
- o PORTAIL ECHENNEVIERES.COM : on y trouve entre autres les commerçants de Chennevières qui veulent être référencés.

AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

- PLU adopté par la ville : construction d'immeubles collectifs sur les axes passants : rue Aristide Briand et sur la RD4, commerçants en rez-de-chaussée.
- Le marché en centre-ville : des contacts ont été pris afin de trouver des commerçants susceptibles d'être intéressés. Le changement d'horaire est notamment à l'étude.
- Le bassin du Parc Corot a été vidé. L'étanchéité a été effectuée, un jet d'eau a été installé – existence d'un flux continu afin d'éviter la stagnation de l'eau du bassin.
- Place Mon Idée : un devis concernant l'aménagement d'un terrain de pétanque est en cours.
- Vidéo verbalisation : n'est pas prévue car cela monopoliserait un agent verbalisateur à temps complet pour constater les infractions.
- Borne rue Jacques Doré : un marquage au sol et des panneaux autour de la borne ont été mis en place.

Questions :

- Pourrait-on prévoir un mode d'emploi de cette borne implantée sur place ?
- Devant les nombreux incidents, pourrait-on envisager de mettre des cellules photoélectriques de détection des véhicules pour éviter la remontée de cette borne sous les véhicules ?
- Aménagement d'une liaison douce, sécurisée et vidéoprotégée avec mail piétonnier et piste cyclable bidirectionnelle reliant l'école Germaine Tillion au centre-ville avec beaucoup de verdure environnante.
- Circulation des camions et vitesse excessive rue Aristide Briand : un arrêté est effectif depuis le 1^{er} août 2021 pour interdire la circulation des plus de 6,5 tonnes et la vitesse a été limitée à 30 km/h à plusieurs endroits de la commune. Des contrôles de la police municipale sont effectués.
- La mise en place d'un radar ne dépend pas de la commune mais elle est de la compétence de la préfecture.
- Les passages piétons ont été repeints rue Aristide Briand.

TRANSPORTS EN COMMUN

- Un nouvel accès aux transports sur les bords de Marne a été créé.
- SITUS n° 08 : pourrait-on envisager d'avoir des panneaux informatiques indiquant l'heure de passage de ce bus ?
- Rue Boutonnat : il n'y aura pas de panneau «*cédez le passage*». En effet, les véhicules circulant sur la rue Aristide Briand doivent respecter la priorité à droite. Cela implique leur ralentissement.

STATIONNEMENT

- Une zone bleue mise en place en centre-ville limite le stationnement à 1h30
- Un macaron gratuit à l'année est créé. Il est à retirer au poste de la police municipale sur justificatifs :
 - Pour les résidents, les entrepreneurs, professionnels ou professionnels de santé
 - Un par foyer et un par entreprise
- Parkings disponibles :
 - au théâtre : gratuit pendant 1h30
 - Rue Dumersheim : : gratuit pendant 1h30
 - au Fort de Champigny : gratuit pour une durée limitée à 4h00
 - 66 rue Aristide Briand : réservé aux canavérois : 50€/mois
 - Germaine Tillion dispose de 160 places : 1^{ère} heure gratuite

SERVICE JEUNESSE

- Club Noé concerne les jeunes de 11 à 17 ans
- Point Relais Jeunesse – PRIJ – pour les 17 à 25 ans
- une salle est prévue à l'école du Moulin pour implanter un club Noé et un PRIJ

MÉDECINS

Les travaux prévus pour la création d'une résidence seniors avec un cabinet médical en centre-ville rue Aristide Briand est pour l'instant en attente de nouveaux investisseurs.

PROPRIÉTÉ URBAINE

La ville vient d'acheter une balayeuse-laveuse.

L'application « *Chennevières je signale* » permet aux canavérois de signaler les problèmes liés aux dépôts sauvages.

TEMPS DE PAROLE

Il est regrettable que, lors de cette seconde réunion, quelques membres du comité aient monopolisé la parole. Nous n'avons donc pu aborder toutes les questions.

Lors de la prochaine réunion le sujet du temps de parole sera mis à l'ordre du jour.